
Réhabilitation partielle d'un bâtiment tertiaire
recevant du public

CCI MOSELLE METROPOLE METZ
10/12 Avenue Foch, 57000 Metz

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds
Indice C du 24 Juin 2026

MAÎTRE D'OUVRAGE

CCI MOSELLE METROPOLE METZ
10/12 Avenue Foch
57000 METZ
Interlocuteur :
Sébastien Vallet
P 06 28 58 27 56
s.vallet@moselle.cci.fr

MAÎTRE D'OEUVRE

AME ARCHITECTURE
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
Contact projet :
Marine Schequenue
06 30 81 65 30
m.schequenue@ameameame.fr

A. PRESENTATION DE L'OPERATION	5
1. INTRODUCTION	5
B. PRESCRIPTIONS D'ORDRE GENERAL	5
1. DOCUMENTS DE REFERENCE	5
1.1. Référence aux documents techniques	5
2. CADRE DU PRIX ET OBLIGATION DE L'ENTREPRISE	5
2.1. Connaissance du site	5
2.2. Consistance générale des travaux et des prix	5
2.3. Définition du forfait	6
2.4. Vérification et contrôle du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire	6
2.5. Dépenses d'intérêt commun – compte prorata	6
2.6. Frais d'études	6
2.6.1. Mission à la charge de la maîtrise d'œuvre	6
2.6.2. Mission à la charge de l'entreprise (sans que cela soit limitatif)	6
2.6.3. Plans de récolement – DOE	6
2.6.4. Documents à fournir par l'entreprise	7
2.6.5. Nettoyage des chantiers	7
2.6.6. Calendrier de réalisation - Respect du planning	7
C. PRESCRIPTIONS RELATIVES A L'EXECUTION DES TRAVAUX	7
1. DOCUMENTS DE REFERENCE SPECIFIQUES AU LOT	7
2. MATERIAUX	8
3. DESCRIPTION DES OUVRAGES	8
1. TRANCHE FERME	8
1.1. Création sortie accessoire, Mezzanine	8
1.1.1. Encloisonnement toute hauteur, cloisons 98/48, EI60	8
1.1.2. Plafonds existants	9
1.1.2.1. Réparation plafonds existants	9
1.1.2.2. Faux-plafond perforé acoustique	9
1.1.3. Doublage intérieur	10
1.1.4. Réparation d'empreinte d'anciennes cloisons démolies	10
1.2. Mezzanine, Réaménagement « espace fichiers » 2 x 4poste	10
1.2.1. Plafonds existants	10
1.2.1.1. Ouverture plafonds pour accès plénum	10
1.2.1.2. Réfection plafonds existants	11
1.2.1.2.1. Fermeture des chemins de travail	11
1.2.1.2.2. Bouchement d'anciennes réservations	11
1.2.2. Cloisonnements	11
1.2.2.1. Cloisons plâtre 98/48 – EI60	11
1.3. Mezzanine, Aménagement espace LAB « Brainstorming »	12
1.3.1. Plafonds existants	12
1.3.1.1. Ouverture plafonds pour accès plénum	12
1.3.1.2. Réfection des plafonds	12
1.3.1.2.1. Fermeture des chemins de travail	12
1.3.1.2.2. Bouchement de réservations	12
1.3.2. Cloisonnements	12
1.4. Mezzanine, Réaménagement de bureaux	13
1.4.1. Cloisons plâtre 98/48 – EI60	13

1.4.2. Faux-plafonds perforés acoustiques	13
1.4.3. Réparation d'empreintes d'anciennes cloisons	13
2. TRANCHE OPTIONNELLE 1	Erreur ! Signet non défini.
2.1. Espace sociaux et détente (pause, restauration), Sous-sol	14
2.1.1. Doublages	14
2.1.1.1. Doublages isolés 5+1, plaque hydro	14
2.1.1.2. Traitement des ébrasements de fenêtres, 4 faces	14
2.1.1.3. Doublages non isolés	14
2.1.1.4. Doublages de bâti-supports, plaques hydro	14
2.1.1.5. Doublages IMPACT ACOUSTIC	15
2.1.2. Distribution	15
2.1.2.1. Cloisons plâtre 98/48 – EI60	15
2.1.2.2. Bouchement de baie	15
2.1.3. Faux-plafonds	15
2.1.3.1. Faux-plafond acoustique 60x60cm	15
2.1.3.2. Faux-plafonds lisse Ba13	15
2.1.3.3. Retombée droite en plâtre, 0,25mht	16
2.1.3.4. Trappes de faux-plafond	16
2.1.4. Gaine technique verticales, 2 faces, plaques hydro	16
2.2. Salle DG et bureaux, Étage 1	16
2.2.1. Isolement acoustique salle DG	16
2.2.1.1. Bouchement de baie	16
2.2.1.2. Doublage acoustique mince Rénomince et adaptation plafond existant	17
2.2.1.3. Réparation plâtre, empreinte tête de mur démolie	17
2.2.2. Locaux phone-box	17
2.2.2.1. Ouverture / Fermeture plafonds existant pour accès plénum	17
2.2.2.2. Tête de mur et retombée	17
2.3. Sanitaires PMR et bureaux, Étage 2	18
2.3.1. Cloisonnement	18
2.3.1.1. Bouchement de baie	18
2.3.1.2. Cloisons 48/98 – CF1h	18
2.3.2. Doublages	18
2.3.2.1. Cloisons CF1h pour local EAS	18
2.3.2.2. Doublages de bâti-supports, plaques hydro	19
2.3.3. Plafonds	19
2.3.3.1. Réfection plafond Wc	19
2.3.3.2. Reconstitution plafond Hall	19
2.4. Adaptation WC et sanitaires, Étage 3	19
2.4.1. Isolation thermique par l'intérieur	19
2.4.1.1. Plafond CF sous plancher bois – REI 60	19
2.4.1.2. Doublage thermique de la toiture	20
2.4.1.3. Ébrasement des lucarnes	20
2.4.1.4. Doublage intérieur des piédroits	20
2.4.2. Cloisons plâtre 98/48 – EI60	20
2.4.3. Faux-plafonds	21
2.4.3.1. Réfection plafond Wc	21
2.4.3.2. Trappes de visite	21
2.5. OPTION - Réhabilitation logement conciergerie en bureaux - (ne pas totaliser)	21
2.5.1. Isolation thermique par l'intérieur	21
2.5.1.1. Plafond CF sous plancher bois – REI 60	21
2.5.1.2. Doublage thermique de la toiture	21
2.5.1.3. Ébrasement des lucarnes	21
2.5.1.4. Doublage intérieur des piédroits	21
2.5.2. Cloisons plâtre 98/48 – EI60	22

2.5.2.1. Cloisons dito pos. 2.4.2	22
2.5.2.2. Bouchement de baie	22
2.5.3. Faux-plafonds	22
2.5.3.1. Faux-plafond fixe acoustique	22
2.6. Réaménagement espace club en 2 salles, Étage 3	22
2.6.1. Cloisons plâtre 98/48 – EI60	22
2.6.2. Réfection d’empreinte des cloisonnements démolis	23

A. PRESENTATION DE L'OPERATION

1. INTRODUCTION

Le projet vise la **réhabilitation partielle des locaux de la CCI Metz** avec des objectifs d'optimisation des espaces collaboratifs, de mise en conformité aux normes de sécurité et d'accessibilité et d'amélioration des performances énergétiques.

L'opération se présente en trois tranches de travaux successives.

- La tranche ferme concerne les aménagements des niveaux Rdc et Mezzanine avec notamment l'aménagement d'un bureau d'accueil au Rdc, la création d'une sortie accessoire et la création d'un espace de réunion en Mezzanine.
- La tranche optionnelle 1 traite de l'aménagement de locaux de pause et de détente au sous-sol avec cuisine, salle à manger, salle de sport et des sanitaires accessibles. Aux 1^{er}, 2^e, 3^e étage les travaux portent sur des aménagements de bureaux, sur l'amélioration de l'isolement acoustique entre bureaux et la transformation en bureaux et salles de réunion de l'ancien logement conciergerie.
- La tranche optionnelle 2 concerne des travaux extérieurs, avec intervention sur l'éclairage, la mise en valeur des façades du bâtiment et la réfection du parvis en pierre naturelle.

B. PRESCRIPTIONS D'ORDRE GENERAL

1. DOCUMENTS DE REFERENCE

1.1. Référence aux documents techniques

L'exécution des ouvrages sera soumise aux prescriptions techniques conformes aux documents :

- Documents techniques unifiés (D.T.U.) édités par les C.S.T.B. ;
- Textes législatifs et réglementaires édités par le C.S.T.B. ;
- Normes applicables aux bâtiments, éditées par le C.S.T.B.

2. CADRE DU PRIX ET OBLIGATION DE L'ENTREPRISE

2.1. Connaissance du site

L'entrepreneur devra obligatoirement, se rendre compte sur place de l'état des lieux, et de toutes les sujétions d'exécution qui en découlent. Il devra en tenir compte dans l'évaluation de ses prix.

L'entrepreneur devra obligatoirement, se rendre compte sur place lors de l'état des lieux, et de toutes les sujétions d'exécution qui en découlent. Il devra en tenir compte dans l'évaluation de ses prix.

L'entreprise devra tous les travaux et fournitures nécessaires au parfait et complet achèvement des ouvrages, même ceux non explicitement décrits au présent CCTP mais reconnus nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage dans les limites de ce lot. Elle est tenue de signaler, au plus tard dix jours avant la date prévue de remise des offres, toute erreur ou omission relevée dans le projet.

Compte tenu des éléments qui précèdent, l'entrepreneur étant supposé, par le seul fait d'avoir remis son offre, avoir rempli ces obligations, il ne pourra arguer d'aucune difficulté non appréciée ou quantité sous-estimée pour demander un supplément de prix.

2.2. Consistance générale des travaux et des prix

Les travaux du présent lot comprendront au minimum pour l'ensemble des ouvrages prévus aux documents constituant le marché :

- Fourniture, transport, main-d'œuvre, location d'engins, taxes et frais annexes
- Prestations annexes indispensables pour une exécution parfaite et un complet achèvement des ouvrages décrits aux positions des spécifications particulières
- Les frais et prestations énumérés ci-dessous :

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

- La présentation au Maître d'œuvre des notices techniques ; présentation de matériaux, d'éléments ou d'appareils identiques, ou d'échantillons représentatifs ;
- Les frais de contrôles et d'essais ;
- Les dispositifs de sécurité conformes à la législation en vigueur, et aux prescriptions du P.G.C.S.P.S. ;
- L'évacuation des gravats.

2.3. Définition du forfait

Les travaux seront exécutés au forfait dans les limites définies par les plans et descriptifs, y compris les travaux tels que définis au CCTP.

L'entrepreneur prévoira, de par ses connaissances professionnelles, dans le prix forfaitaire, toutes les sujétions nécessaires au parfait achèvement des travaux de son lot, même si elles n'ont pas été explicitement décrites au CCTP ou sur les plans. De ce fait, il ne saurait être accordé une majoration du prix soumissionné pour raison d'omission ou d'imprécision au devis descriptif ou sur les plans.

L'entrepreneur doit également inclure dans son forfait, les ouvrages qui seront nécessaires à l'insertion d'éléments d'autres corps d'état.

Il ne sera accordé de supplément au prix soumissionné que pour les travaux résultant d'une modification aux plans ou pour des travaux supplémentaires, et dans ce cas ce supplément devra être appuyé d'un ordre de service signé du Maître d'ouvrage prescrivant la modification demandée.

2.4. Vérification et contrôle du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire

Le cadre de décomposition du prix forfaitaire n'ayant aucun caractère contractuel, l'entrepreneur devra vérifier les masses portées sur ce devis avant l'établissement de son prix forfaitaire. Il ne sera accordé aucun supplément pour omissions ou erreurs dans les quantités, les calculs et les prix, dès lors que les marchés seront signés et acceptés.

2.5. Dépenses d'intérêt commun – compte prorata

Les prestations détaillées des dépenses d'intérêt commun incombant à un entrepreneur déterminé ou à plusieurs entrepreneurs figurent au CCAP et au PGCSPPS.

Les dépenses d'intérêt commun sont incluses dans les prix unitaires.

2.6. Frais d'études

2.6.1. Mission à la charge de la maîtrise d'œuvre

Mission MOP base

2.6.2. Mission à la charge de l'entreprise (sans que cela soit limitatif)

Restent à la charge de l'entreprise, les plans d'atelier de chantier (PAC) et études de chantier comprenant notamment :

- Définition des méthodologies d'intervention propre à l'entreprise,
- Les études de détail et de synthèses avec les autres lots touchant ses ouvrages,
- Transmission au bureau de contrôle technique de l'ensemble du dossier technique 2 semaines avant la date prévisionnelle de démarrage des travaux,
- Sujétions liées au chantier telle que phasage, etc.

Tout document soumis à l'accord du Maître d'œuvre et ayant fait l'objet de commentaires de la part du Maître d'œuvre ou du bureau de contrôle, doit être remis à jour et soumis à nouveau à l'approbation.

2.6.3. Plans de récolement – DOE

Les plans DOE sont à la charge de l'entreprise.

L'entreprise fournira un plan de récolement des ouvrages exécutés, en fin de travaux sur support informatique.

2.6.4. Documents à fournir par l'entreprise

L'entrepreneur devra joindre à son offre une documentation complète concernant les produits non définis dans les descriptions ou proposés en équivalence par lui-même.

Il devra aussi fournir, sur demande du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'œuvre et de toute façon avant signature du marché, les avis techniques, et tous documents complémentaires qui pourraient lui être demandé.

2.6.5. Nettoyage des chantiers

L'entrepreneur doit assurer le nettoyage de son chantier (route et accès) et laisser place nette après son départ. Il doit, notamment, enlever les matériaux impropres tels que emballages, pots de peinture, et tous matériels propres à ses travaux.

L'entreprise prévoira toutes les protections nécessaires pour ne pas salir les existants conservés.

Faute par l'entrepreneur de se conformer à ces prescriptions, le Maître d'Œuvre fait procéder de droit au nettoyage par l'entreprise de son choix aux frais de l'entrepreneur.

2.6.6. Calendrier de réalisation - Respect du planning

Les prestations seront réalisées conformément au planning prévisionnel présenté par AME et joint à la présente consultation.

Le planning prévisionnel et respect des jalons devra tenir compte notamment :

- Des délais de livraison des matériels, si ceux-ci ne font pas partie des stocks courants ;
- Du délai de validation des études par le maître d'œuvre et le bureau de contrôle,
- Du délai de réalisation des ouvrages ;

Le non-respect du planning et jalons imposés par AME entrainera automatiquement des pénalités de retards.

C. PRESCRIPTIONS RELATIVES A L'EXECUTION DES TRAVAUX

1. DOCUMENTS DE REFERENCE SPECIFIQUES AU LOT

Tous les cahiers des charges D.T.U. publiés par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (C.S.T.B.) sont applicables. Les nouveaux le seront également au fur et à mesure de leur publication. Les règles parasismiques seront appliquées conformément à la Réglementation en vigueur.

Tous les documents opposables aux travaux objets du présent lot, et faisant foi en qualité de Règles de l'Art, sont applicables. En particulier, l'Entreprise devra se référer à la liste non exhaustive suivante :

- Documents techniques unifiés (D.T.U.) édités par les C.S.T.B.;
- Textes législatifs et réglementaires édités par le C.S.T.B. ;
- Normes applicables aux bâtiments, éditées par le C.S.T.B.
- Règles parasismiques 1992
- DTU 25.1 : Enduits intérieurs en plâtre
- DTU 25-221 : Cahier des charges applicables aux travaux de plafonds constitués par un enduit armé en plâtre
- DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de parement en plâtre (plaques à faces cartonnées)
- DTU 25.42 : Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre isolant
- Recommandation du CSTB : « Conditions générales d'emploi des complexes d'isolation thermique, plaque de plâtre + isolant, utilisées en cloisons de doublage »
- DTU 25.222 : Cahier des charges applicables aux travaux de plafonds fixes : plaques de plâtre à parement lisses
- DTU 58.1 P1-1 et P1-2 plafonds suspendus
- Les avis techniques et Cahier des Charges des fabricants.

Dans tous les cas les dernières normes et règles en vigueur seront respectées.

2. MATERIAUX

Tous les ouvrages devront être réalisés en tenant compte de toutes les sujétions nécessaires pour qu'ils présentent toutes les qualités de solidité, d'étanchéité et de tenue dans le temps. Il est expressément demandé que l'entrepreneur devra l'exécution complète et parfaite de ses ouvrages, façons et fournitures nécessaires comprises.

La nature des matériaux mis en œuvre sera conforme aux indications suivantes :

- Prescriptions des documents techniques unifiés,
- Prescriptions particulières au présent devis.

Les matériaux mis en œuvre seront conformes :

- Aux échantillons soumis au préalable à l'Architecte et au Maître d'ouvrage.
- L'emploi de matériaux ou d'objets de qualité supérieure à celle demandée ou décrite au cours du présent devis descriptif ne donnera lieu à aucun supplément, à moins qu'il n'ait fait l'objet d'un ordre écrit de la Maîtrise d'œuvre.
- L'emploi de matériaux ou d'objets de qualité inférieure entraînera automatiquement le refus et le remplacement qui en serait la conséquence sera aux frais de l'entrepreneur incriminé qui supportera en plus la remise en état des travaux qui en découleraient

Tous les contrôles, vérifications, analyses, expertises des matériaux approvisionnés ou des ouvrages mis en œuvre, soit en cours de réalisation, soit après utilisation jusqu'à réception, seront effectués selon les besoins et à la demande du Maître d'Ouvrage, du Maître d'œuvre. Tous les frais en rapport avec ces opérations seront à la charge exclusive de l'entreprise.

Tous les échantillons, modèles, maquettes qui seront demandés par la Maîtrise d'œuvre pour fixer leur choix dans le cadre du cahier des clauses techniques particulières et des plans, sur les fournitures nécessaires à l'exécution de l'ensemble des travaux, font expressément partie du forfait.

Les échantillons, modèles ou maquettes devront être soumis à l'agrément du Maître d'œuvre ou du Maître d'Ouvrage avant une date à fixer d'un commun accord et au cours d'un nombre limité de réunions de chantiers, de manière à éviter la dispersion des présentations.

Le cahier des clauses techniques particulières définit pour certains matériels un échantillon de références et autorise la fourniture de matériel qualifié de similaire. Il est spécifié que l'appréciation de la similitude des matériels présentés par l'entreprise avec les matériels de référence, appartient à la Maîtrise d'œuvre et au Maître d'ouvrage et qu'en cas de divergence de vue avec l'entrepreneur en ce qui concerne cette similitude, celui-ci sera tenu de fournir le matériel de référence. Un procès-verbal notifiera les décisions prises.

L'isolation thermique sera mise en œuvre très soigneusement, les différents panneaux posés à joints décalés et rigoureusement bord à bord, la continuité des joints étant assurée par bandes adhésives.

Les panneaux devront être stockés dans un endroit sec et plat. Les panneaux humides seront refusés, de même que les panneaux détériorés.

3. DESCRIPTION DES OUVRAGES

1. TRANCHE FERME

1.1. Création sortie accessoire, Mezzanine

1.1.1. Encloisonnement toute hauteur, cloisons 98/48, EI60

Fourniture et pose d'ouvrages constitués de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique et d'isolation, comprenant :

- Traçage et implantation,
- Ossature en acier galvanisé M 48/50 comportant des rails haut et bas, des montants simples ou doubles

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

- Montants simples ou doubles entraxe 0,40m ou 0,60m selon hauteur de la cloison à fixer en partie basse et partie haute quel que soit le support,
- Parements double en plaques de plâtre cartonnées, soit 4 x BA13 standard – CF1h. prévoir des plaques compatibles avec locaux EB+ collectif, l'avis technique sera à transmettre.
- **Compris plus-value pour réalisation de cloison cintrée**
- Incorporation d'un matelas isolant en laine minérale 45mm,
- Traitement des joints par bande et enduit spécial, cornière galvanisée renfort d'angles saillants, le cas échéant calfeutrement au plâtre des huisseries métalliques afin d'assurer la continuité du coupe-feu,
- Traitement des liaisons entre cloisons, doublages, dalles, dallages, planchers, chapes et/ou faux plafonds,
- Dispositif permettant d'absorber la dilatation et le fluage des autres composants du bâtiment,
- Fourniture et pose de renforts de type fourrures en bois, nécessaires pour la mise en place d'éléments techniques lourds (radiateur, ballon d'eau chaude, appareils sanitaire, meubles suspendus, etc...)
- Réalisation de chevêtres pour intégration de bouches (ventilation, climatisation, etc...), de trappe de visite ou de luminaires particuliers
- Découpes diverses à la demande (passage de câbles, encastrément électrique, luminaires et conduits)
- Ébrasements sur ouvertures ou trémies, et toutes sujétions complémentaires telles que, assemblages ou autres nécessaires pour livrer des cloisons entièrement terminées, prêtes à être mises en peinture ou carrelée

Hauteur maximum : 2,80m (Rez-de-cour) et 3,00m (Mezzanine)

Support partie basse /haute : Dalle béton

Indice acoustique : $R_w+C= 47$ dB

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Enclouonnement escalier sortie accessoire, toute hauteur

1.1.2. Plafonds existants

1.1.2.1. Réparation plafonds existants

Réparation à l'identique des plafonds modifiés dans l'emprise des travaux

Repose et adaptation des faux-plafonds initialement déposés au lot 01 : Curage

La prestation prévoit le réemploi dans la mesure du possible des dalles, des ossatures primaires et secondaires et reconstitution du faux-plafond en parfaite continuité avec l'existant.

- Compris toutes adaptations du système porteur, ajout d'ossatures primaires complémentaires suivant nécessité.
- Compris toutes sujétions de remplacement à neuf pour les éléments non réutilisables.
- Compris remplacement des éléments inutilisables après dépose, cornière de rive contre nouvelles maçonneries à remplacer à neuf obligatoirement,
- Repose et réassemblage des éléments en jonction avec l'existant conservé

Toutes sujétions pour une parfaite finition, remise en place du déroulé LM en plénum si existant

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Local rangement Rdc, et bureaux en Mezzanine

1.1.2.2. Faux-plafond perforé acoustique

Fourniture et pose d'un plafond acoustique non démontable, en plaque de plâtre perforée, type Delta Linear de Knauf, ou équivalent, comprenant :

- Ossature primaire et secondaire en profilés d'acier galvanisé,
- Laine minérale 60mm en plénum,

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

- Plaques perforées entières (pas de découpes), à bords feuillurés, pose par emboîtement et sans traitement de bande, épaisseur 12,5mm, compris rebouchage plâtre de perforation en pourtour des équipements techniques encastrés et en périphérie des pièces sur 15 à 10cm de largeur,
- Perforations en continu sur la totalité de la plaque (12/20/66) à 19,60% de perforation avec voile de fibre noire au verso, mises en œuvre perpendiculairement à l'ossature par vissage à l'aide de vis et capsules diamètre 12mm,

Compris découpes pour incorporation lumineuses, etc..

Échafaudages roulants et tous moyens pour travail en hauteur à la charge du présent lot,

Coefficient d'absorption : $\alpha_w = 0,8$

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Sas et dégagement, Rdc et mezzanine

1.1.3. Doublage intérieur

Mise en œuvre d'un doublage contre mur extérieur suite à création de trémie d'escalier comprenant :

- Ossature porteuse par cornières métalliques type F47 ou équivalent
- 2x BA13 THD, fixés sur les ossatures galvanisées,
- Renforts transversaux et couvre-joint par bande et renforts longitudinaux,
- Traitement des joints et bandes armées sur arêtes compris raccords, calfeutrements, coupes, ajustages.
- Compris enduisage prêt pour lot peinture.

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Volume intérieur de l'escalier accessoire

1.1.4. Réparation d'empreinte d'anciennes cloisons démolies

Réalisation d'enduits sur les murs en réparation des dégâts occasionnés par les démolitions intérieures et suivant nécessités à déterminer sur le chantier

La reprise des empreintes des anciennes cloisons démolies comprend :

- Nettoyage de la surface des parements comprenant un éventuel revêtement,
- Piquage éventuel et comblement des divers trous afin d'avoir un support droit prêt à recevoir l'enduit,
- Mise en œuvre d'un enduit plâtre traditionnel, épaisseur adaptée pour raccord avec l'existant,
- Les joints et les raccords avec les cloisons ou plafond seront traités y compris profils de finition
- Complément éventuel de laine minérale pour les doublages intérieurs impactés
- L'application se fera conformément au DTU et règles de l'art

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Suivant nécessité à justifier en phase chantier

1.2. Mezzanine, Réaménagement « espace fichiers » 2 x 4poste

1.2.1. Plafonds existants

1.2.1.1. Ouverture plafonds pour accès plénum

Ouverture de chemin de travail dans plafond plâtre existant type Gyptone Quattro

- Protection des ouvrages existants à conserver,
- Traçage et ouverture d'un chemin de travail largeur 60cm environ permettant le montage des cloisonnements jusqu'à sous dalle, intervention en plénum requise,
- Sciage, découpe rectiligne d'un chemin de travail suivant schéma d'intervention,
- Dépose du matelas de laine minérale éventuel, stockage pour réemploi
- Adaptation éventuelle des systèmes porteurs des plafonds existants
- Échafaudage et toutes protections nécessaires
- Évacuation à la décharge agréée suivant tri.

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

Largeur 0,60m

Longueur : Linéaire de la cloison (L) x 2

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : De part et d'autre de la cloison à créer

1.2.1.2. [Réfection plafonds existants](#)

1.2.1.2.1. [Fermeture des chemins de travail](#)

Réparation à l'identique des plafonds existants

- Remplacement des éléments inutilisables après dépose,
- Cornière de rive neuves contre nouveaux cloisonnements,
- Remise en place du matelas isolant et complément éventuel,
- Plaquage avec Gyptone Quattro dito existant, alignement des perforations, traitement des bandes
- Rebouchage plâtre des perforations suivant calepinage architecte,
- Enduisage, ponçage et préparation des supports
- Échafaudage roulant, tous moyens pour travail en hauteur à la charge du présent lot

Finition : prêt pour le lot peinture

Suivant plan de calepinage de l'architecte

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Dito pos. 1.2.1.1

1.2.1.2.2. [Bouchement d'anciennes réservations](#)

Travaux comprenant :

- La fourniture et la pose de plaques de plâtre Gyptone Quattro en raccord des plafonds existants suite à la dépose d'équipement techniques déplacés (luminaires, ventilation, climatisation)
- La fourniture et pose des ossatures de fixations de section appropriés, des suspentes et des raidisseurs en acier galvanisé nécessaires,
- Toutes les découpes nécessaires à l'ajustement,
- Le jointement par bande collée, calfeutrement de finition.
- Tous les raccords avec les faux plafonds en plaques de plâtre existants.

Finition : prêt pour le lot peinture

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Suivant nécessité à justifier en phase chantier

1.2.2. [Cloisonnements](#)

1.2.2.1. [Cloisons plâtre 98/48 – EI60](#)

Fourniture et pose d'ouvrages constitués de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique et d'isolation de type PLACOSTYL dito pos. 1.1.1

- Parements double en plaques de plâtre cartonnées, soit 4 x BA13 standard – CF1h.
- Incorporation d'un matelas isolant en laine minérale 45mm,
- Traitement des joints par bande et enduit spécial

Hauteur maximum : 2,80m

Support partie basse /haute : Dalle béton

Indice acoustique : $Rw+C= 47$ dB

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Recoupement « espace fichiers »

1.3. Mezzanine, Aménagement espace LAB « Brainstorming »

1.3.1. Plafonds existants

1.3.1.1. Ouverture plafonds pour accès plénum

Prestation dito pos. 1.2.1.1

Ouverture de chemin de travail dans plafond plâtre existant type Gyptone Quattro

- Protection des ouvrages existants à conserver,
- Ouverture d'un chemin de travail largeur 60cm environ permettant le montage des cloisonnements modulaires, intervention en plénum requise pour la pose de barrière acoustique,
- Sciage, découpe rectiligne d'un chemin de travail suivant schéma d'intervention,
- Dépose du matelas de laine minérale éventuel, stockage pour réemploi
- Adaptation éventuelle des systèmes porteurs des plafonds existants
- Échafaudage et toutes protections nécessaires
- Évacuation à la décharge agréée suivant tri.

Largeur 0,60m

Longueur : Linéaire de la cloison (L) x 2

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Sur tracé cloisons modulaire

1.3.1.2. Réfection des plafonds

1.3.1.2.1. Fermeture des chemins de travail

Prestation dito pos. 1.2.1.2.1

Réfection des plafonds après intervention lot 04 : Cloisons modulaires et/ou en coordination avec lui.

Reconstitution à l'identique et en continuité avec l'existant

- Plaques Gyptone Quattro dito existantes, alignement et calepinage des perforations en continuité avec l'existant, traitement des bandes, principe zone perforée-zone pleine conservé suivant plan de l'architecte,
- Rebouchage plâtre des perforations périphériques pour adaptation aux nouveaux cloisonnements et suivant calepinage de l'architecte,
- Enduisage, ponçage et préparation des supports prêt pour le lot peinture

Suivant plan de calepinage de l'architecte

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Dito pos. 1.3.1.1

1.3.1.2.2. Bouchement de réservations

Prestation dito pos. 1.2.1.2.2

Fourniture et la pose de plaques de plâtre Gyptone Quattro en raccord des plafonds existants suite à la dépose d'équipement techniques déplacés (luminaires, ventilation, climatisation)

Finition : prêt pour le lot peinture

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Suivant nécessité à justifier en phase chantier

1.3.2. Cloisonnements

Prestation dito pos. 1.2.2

Fourniture et pose d'ouvrages constitués de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique et d'isolation de type PLACOSTYL

- Parements double en plaques de plâtre cartonnées, soit 4 x BA13 standard – CF1h.
- Incorporation d'un matelas isolant en laine minérale 45mm,
- Traitement des joints par bande et enduit, prêt pour le lot peinture

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

Hauteur maximum : 2,80m

Support partie basse /haute : Dalle béton

Indice acoustique : $Rw+C= 47$ dB

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Suivant plan

1.4. Mezzanine, Réaménagement de bureaux

1.4.1. Cloisons plâtre 98/48 – EI60

Prestation dito pos.1.2.2.1

Fourniture et pose d'ouvrages constitués de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique et d'isolation de type PLACOSTYL

- Parements double en plaques de plâtre cartonnées, soit 4 x BA13 standard – CF1h.
- Incorporation d'un matelas isolant en laine minérale 45mm,
- Traitement des joints par bande et enduit, prêt pour le lot peinture

Hauteur maximum : 2,80m

Support partie basse /haute : Dalle béton

Indice acoustique : $Rw+C= 47$ dB

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Suivant plan

1.4.2. Faux-plafonds perforés acoustiques

Fourniture et pose d'un plafond acoustique suspendu

Plafond non démontable, en plaque de plâtre perforée, type Delta Linear de Knauf, ou équivalent, comprenant :

- Ossature primaire et secondaire en profilés d'acier galvanisé, y compris réservations (façon de chevêtres)
- Laine minérale 60mm en plénum,
- Plaques perforées entières (pas de découpes), à bords feuillurés, pose par emboîtement et sans traitement de bande, épaisseur 12,5mm, compris rebouchage plâtre de perforation en pourtour des équipements techniques encastrés et en périphérie des pièces sur 10 à 15cm de largeur,
- Perforations en continu sur la totalité de la plaque (12/20/66) à 19,60% de perforation avec voile de fibre noire au verso, mises en œuvre perpendiculairement à l'ossature par vissage à l'aide de vis et capsules diamètre 12mm,
- Compris découpes pour incorporation diverses, luminaires, etc..
- Reconstitution à l'identique des plafonds gypstone existants en jonction avec les nouveaux cloisonnements c réés
- Échafaudages roulants et tous moyens pour travail en hauteur à la charge du présent lot,
Coefficient d'absorption : $aw = 0,8$

L'architecte se réserve le droit le choisir un autre motif de perforation et modèle de plaque avec taux de perforation équivalent, ses choix seront confirmés en phase EXE suivant le calepinage définitif

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Bureau, phone box, salles de réunion (2u)

1.4.3. Réparation d'empreintes d'anciennes cloisons

Prestation dito pos. 1.1.4

Réalisation d'enduits sur les murs en réparation des dégât occasionnés par les démolitions intérieures et suivant nécessités à déterminer sur le chantier

- Nettoyage de la surface des parements comprenant un éventuel revêtement,
- Piquage éventuel et comblement des divers trous afin d'avoir un support droit prêt à recevoir l'enduit,

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

- Mise en œuvre d'un enduit plâtre traditionnel, épaisseur adaptée pour raccord avec l'existant,
- Les joints et les raccords avec les cloisons ou plafond seront traités y compris profils de finition
- Complément éventuel de laine minérale pour les doublages intérieurs impactés
- L'application se fera conformément au DTU et règles de l'art

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Suivant nécessité à justifier en phase chantier

1.5. Espace sociaux et détente (pause, restauration), Sous-sol

1.5.1. Doublages

1.5.1.1. Doublages isolés 5+1, plaque hydro

Mise en œuvre d'un doublage des murs extérieurs comprenant :

- Ossature porteuse en acier galvanisé,
- Un isolant en laine minérale th32 de 50mm d'épaisseur, R=1, 55m2.k/w minimum,
- 1 plaques de plâtre en BA 13 mm THD hydrofuge, classées M1 et posées sur toute la hauteur,
- Renforts transversaux et couvre-joint par bande et renforts longitudinaux sur les angles,
- Traitement des joints et bandes armées sur arêtes compris raccords, calfeutrements, coupes, ajustages.
- Compris enduisage prêt pour lot peinture.

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Cuisine, Salle à manger, Sanitaires

1.5.1.2. Traitement des ébrasements de fenêtres, 4 faces

Mise en œuvre d'un doublage des ébrasements de fenêtres comprenant :

- 1x BA13 hydro collé sur les ébrasements latéraux et en linteau

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Cuisine, Salle à manger, Sanitaires

1.5.1.3. Doublages non isolés

Mise en œuvre d'un doublage mur intérieurs (sans LM)

- Ossature porteuse en acier galvanisé,
- 1 x BA13 THD hydrofuge, fixés sur les ossatures galvanisées,
- Renforts transversaux et couvre-joint par bande et renforts longitudinaux,
- Traitement des joints et bandes armées sur arêtes compris raccords, calfeutrements, coupes, ajustages.
- Compris enduisage prêt pour lot peinture.

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : habillage des murs intérieurs suivant plan

1.5.1.4. Doublages de bâti-supports, plaques hydro

Mise en place d'une contre cloison pour habillage des bâtis support pour wc suspendus par une ossature renforcée permettant un plénum de 20cm et 2 plaques de plâtre en BA 13 mm hydrofuges, classées M1 et posées sur toute la hauteur.

Comprend :

- Renforts transversaux et couvre-joint par bande et renforts longitudinaux sur les angles.
- Traitement des joints et bandes armées sur arêtes compris raccords, calfeutrements, coupes, ajustages.

Mode de métré : Au mètre carré

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

Localisation : locaux Wc et douche PMR

1.5.1.5. [Doublages IMPACT ACOUSTIC](#)

Mode de métré :

Localisation : à préciser par l'architecte sur chantier

1.5.2. [Distribution](#)

1.5.2.1. [Cloisons plâtre 98/48 – EI60](#)

Prestation dito pos.1.2.2.1

Fourniture et pose d'ouvrages constitués de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique et d'isolation de type PLACOSTYL

- Parements double en plaques de plâtre cartonnées, soit 4 x BA13 standard – CF1h.
- Incorporation d'un matelas isolant en laine minérale 45mm,
- Traitement des joints par bande et enduit, prêt pour le lot peinture

Hauteur maximum : 2,60m

Support partie basse /haute : Dalle béton

Indice acoustique : $Rw+C= 47$ dB

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Suivant plan

1.5.2.2. [Bouchement de baie](#)

Bouchement de baies à l'aide d'une cloison type PLACOSTYL dito pos. 1.1.1

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Suivant plan

1.5.3. [Faux-plafonds](#)

1.5.3.1. [Faux-plafond acoustique 60x60cm](#)

Fourniture et pose de plafonds minéraux acoustiques démontables type "ADVANTAGE A" de chez Ecophon ou techniquement et esthétiquement équivalent

- Ossatures en acier galvanisé C1T - profil T de 15 mm
- Porteurs suspendus tous les 1,2m par des suspentes réglables, entretoises de 1,2m tous les 600 mm et entretoises de 0,6m.
Suspentes classées A1.
- Compris ossatures périphériques en cornières
- Mise en œuvre sur profilés apparents type "T15" conformément à la norme NFP 68203-1 et 2, réf. DTU 58.1, Edition 2008.

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Cuisine, Dégagements, suivant plan

1.5.3.2. [Faux-plafonds lisse Ba13](#)

Fourniture et pose de faux-plafond non démontable, comprenant :

- Ossatures primaires et secondaires en acier galvanisé adaptées selon localisation et angles, fixation sous dalle à l'aide de l'ossature primaire. Compris toutes sujétions pour mise en œuvre parasismique, y compris cornières métalliques en rives, réaction au feu M0,
- 1 plaque de BA13, traitement des joints et bandes armées sur arrêtes compris raccords, calfeutrements, coupes, ajustages.
- Compris enduisage pour lot peinture
- Découpes pour incorporation des équipements, grilles de ventilation, spots et adaptation luminaires

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

- Raccord contre murs, cloisons, et autres types de plafond

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Zone sanitaire, suivant plan

1.5.3.3. [Retombée droite en plâtre, 0,25mht](#)

Fourniture et pose de retombée droite en plaque de plâtre standard, hauteur de 25cm environ, comprenant :

- Ossature en acier galvanisé épaisseur nominale 6/10e, fixation à l'ossature primaire du plafond décrit précédemment,
- Réaction au feu M0,
- 1 à 2 plaques de plâtre lisses de 13mm,
- Joints traités suivant techniques (bandes et enduits)
- Compris enduisage prêt pour lot peinture.
- Découpes pour incorporation des équipements, grilles de ventilation, spots et adaptation de luminaires le cas échéant, raccord contre autres plafonds

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : Cuisine

1.5.3.4. [Trappes de faux-plafond](#)

Trappe de faux-plafonds 600x600mm

- Fourniture et pose de trappes de faux-plafond « invisibles », de dimension 500x500mm, constituées d'un cadre métallique fixe et d'une partie mobile décrochable, prémontée avec une plaque de plâtre identique aux plafonds perforés et/ou lisses, avec bras d'arrêt.
- Mise en œuvre selon prescriptions du fabricant.
- Y compris sujétions d'adaptation et de finition dans les plafonds.

Mode de métré : U

Localisation : suivant besoin des lots fluides

1.5.4. [Gaine technique verticales, 2 faces, plaques hydro](#)

Fourniture et pose de gaines techniques verticales 1 ou 2 faces par mise en place :

- 2 plaques de plâtre BA13 hydro vissées sur la même face de l'ossature métallique : CF 1/2H
- Protection des angles saillants verticaux par cornières métalliques perforées (NF EN 14353),
- Caractéristiques :
- Hauteur : 2,55
- Épaisseur : de 95 mm à 115mm
- Ossature de Stil M70 simple à Stil M90 double suivant hauteur à franchir
- Réaction au feu : M1 ou A2-s1, d0
- Laine minérale : épaisseur 70 mm

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Cuisine

1.6. [Salle DG et bureaux, Étage 1](#)

1.6.1. [Isolement acoustique salle DG](#)

1.6.1.1. [Bouchement de baie](#)

- Bouchement de baie à l'aide d'une cloison type PLACOSTYL dito pos. 1.1.1
- Éventuelle réparation plâtre autour de l'ancienne porte

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Bureau DG

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

1.6.1.2. [Doublage acoustique mince Rénomince et adaptation plafond existant](#)

Fourniture et pose d'un complexe de doublage type Placo phonique ou équivalent constitué de :

- Profilés Stil MOB associés aux complexes Placo Phonique Rénomince
- Plaquage jusqu'à sous dalle haute avec Placo Phonique Rénomince collées en usine sur une laine de verre spécifique de 20 mm d'épaisseur.
- Compris ouverture du plafond pour accès au plénum, réfection à l'identique et en parfaite continuité avec les existants
- Traitement des joints et bandes armées, calfeutrements, coupes, ajustage
- L'ensemble prêt pour le lot peinture

Isolation acoustique : Carreaux plâtre 7 cm + Placo Phonique Rénomince

Rw+C= 49dB

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Bureau DG

1.6.1.3. [Réparation plâtre, empreinte tête de mur démolie](#)

Prestation dito pos. 1.1.4

Réalisation d'enduits sur les murs en réparation des dégâts occasionnés par les démolitions intérieures

- Les joints et les raccords avec les cloisons ou plafond seront traités
- Prêt pour le lot peinture

L'application se fera conformément au DTU et règles de l'art

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Circulation aile nord

1.6.2. [Locaux phone-box](#)

1.6.2.1. [Ouverture / Fermeture plafonds existant pour accès plénum](#)

Prestation dito pos. 1.2.1.1 et pos. 1.2.1.2.1

Ouverture de chemin de travail dans plafond existant

- Découpe soignée d'un chemin de travail permettant l'accès au plénum, largeur 0,60m
- Toutes adaptations des ossatures et système porteur cas échéant,
- Reconstitution et réparation à l'identique des plafonds après travaux de cloisonnement,
- Enduisage, ponçage, préparation des supports

Finition : prêt pour le lot peinture

Longueur : Linéaire de la cloison (L) x 2

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Locaux phone-box, cuisine et bureau

1.6.2.2. [Tête de mur et retombée](#)

Prestation dito pos.1.1.1

Fourniture et pose d'ouvrages constitués de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique et d'isolation de type PLACOSTYL comprenant :

- Cloison de séparation sur support en partie haute/basse : Dalle béton, Hauteur maximum : 3,45m
- Retombée placo dans plénum Indice acoustique : Rw+C= 47 dB du local phone-box, Hauteur maximum : 1,00m

Indice acoustique : Rw+C= 47 dB

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Local phone-box cuisine

1.7. Sanitaires PMR et bureaux, Étage 2

1.7.1. Cloisonnement

1.7.1.1. Bouchement de baie

Condamnation d'ouverture à l'aide d'une cloison type PLACOSTYL dito pos. 1.1.1.

Bouchement de baies dans l'épaisseur complète de la maçonnerie existante, compris finition et raccords d'enduit plâtre (2 faces) en parfaite continuité avec les existants.

Finition : prêt pour le lot peinture

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Entre les 2 bureaux

1.7.1.2. Cloisons 48/98 – CF1h

Fourniture et pose d'ouvrages constitués de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique et d'isolation, comprenant :

- Traçage et implantation,
- Ossature en acier galvanisé M 48/50 comportant des rails haut et bas, des montants simples ou doubles
- Montants simples ou doubles entraxe 0,40m ou 0,60m selon hauteur de la cloison à fixer en partie basse et partie haute quel que soit le support,
- Parements double en plaques de plâtre cartonnées, soit 4 x BA13 standard – CF1h. prévoir des plaques compatibles avec locaux EB+ collectif, l'avis technique sera à transmettre.
- Incorporation d'un matelas isolant en laine minérale 45mm,
- Traitement des joints par bande et enduit spécial, cornière galvanisée renfort d'angles saillants, le cas échéant calfeutrement au plâtre des huisseries métalliques afin d'assurer la continuité du coupe-feu,
- Traitement des liaisons entre cloisons, doublages, dalles, dallages, planchers, chapes et/ou faux plafonds,
- Ébrasements sur ouvertures ou trémies, et toutes sujétions complémentaires telles que, assemblages ou autres nécessaires pour livrer des cloisons entièrement terminées, prêtes à être mises en peinture

Hauteur maximum : 4,00m

Support partie basse /haute : Dalle béton

Indice acoustique : $R_w+C= 47$ dB

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Encloisonnement escalier et bureau, suivant plan

1.7.2. Doublages

1.7.2.1. Cloisons CF1h pour local EAS

Fourniture et pose d'un doublage de type Placostil contre murs séparatifs du Wc pour création d'un Espace d'Attente Sécurisé (EAS) et comprenant :

- Montant et Rail montant entraxe 0,60m ou 0,40m suivant hauteur
- Isolation laine minérale 120mm, $R = 3,4 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
- Parement 2 plaques BA15, largeur 1,20m
- Bande à joint et enduit, prêt pour le lot peinture

Performance : REI 60

Montage sous PV en cours de validité

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : local Wc -EAS

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

1.7.2.2. Doublages de bâti-supports, plaques hydro

Mise en place d'une contre cloison pour habillage des bâtis support pour wc suspendus par une ossature renforcée permettant un plénum de 20cm et 2 plaques de plâtre en BA 13 mm hydrofuges, classées M1 et posées sur toute la hauteur.

Comprend :

- Renforts transversaux et couvre-joint par bande et renforts longitudinaux sur les angles.
- Traitement des joints et bandes armées sur arêtes compris raccords, calfeutrements, coupes, ajustages.

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : local Wc

1.7.3. Plafonds

1.7.3.1. Réfection plafond Wc

Réparation de plafond existant suite à dépose d'une cloison dans le Wc

- Remplacement des éléments inutilisables après dépose
- Adaptations du système porteur si nécessaire, ajout d'ossatures primaires complémentaires,
- Cornière de rive neuves contre nouveaux cloisonnements,
- Plaquage dito existant, plafond lisse
- Enduisage, ponçage et préparation des supports

Finition : prêt pour le lot peinture

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : WC

2. TRANCHE OPTIONNELLE

2.1. Création sortie accessoire, Mezzanine

2.1.1.1. Reconstitution plafond Hall

Prestation dito pos. 1.7.3.1

Reconstitution à l'identique du plafond du hall suite à création de trémie dans dalle haute.

- Reprise et adaptations du système porteur, ajout d'ossatures complémentaires et plaquage dito existant pour reconstitution en parfaite continuité,
- Enduisage, ponçage et préparation des supports, prêt pour le lot peinture

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Hall

2.2. Adaptation WC et sanitaires, Étage 3

2.2.1. Isolation thermique par l'intérieur

2.2.1.1. Plafond CF sous plancher bois – REI 60

Fourniture et pose d'un plafond Placostil, montage PRF sous plancher bois comprenant :

- Fixation aux solives d'un système d'ossatures primaires et secondaire (montage PRF) avec fourrures Stil F530 (entraxe 0,60m) + entretoises PRF Stil F530, fixation sous solives du plancher bois avec système de suspente Intégra à rupture de pont thermique,
- Isolation en laine minérale IBR TH40 en 2 couches croisées d'isolation thermique : 1 x 60mm entre solives + 1 x 120mm sous solives pour un **R = 5,6m2.K/W minimum**,
- Mise en oeuvre d'une membrane freine vapeur de type Vario Xtra du côté chaud, compris adhésifs spécifiques pour fixation étanche contre les maçonneries.
- Résistance à la vapeur d'eau 40cm > Sd > 25m

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

- Finition 2x BA13 Placoflam (PV RS 16-040)
- Traitement des joints et bandes armées sur arêtes compris raccords, calfeutrements, coupes, ajustages.

Mode de métré : m2

Localisation : Plancher haut, Étage 3

2.2.1.2. [Doublage thermique de la toiture](#)

Fourniture et pose d'un habillage thermique sous rampant de la charpente incluant un procédé d'isolation et un procédé d'étanchéité à l'air constitué d'une membrane et faisant obligatoirement l'objet d'un avis technique en cours de validité. Il comprend :

- Fixation à la charpente bois d'un système d'ossatures primaires et secondaires en acier galvanisé dimensionnés pour reprendre les charges du présent plafond,
- Isolation en laine minérale TH32 en deux couches croisées: 1 x 80 mm entre chevrons et 1 x 100 mm sous chevron, **R = 5,6m2.K/W minimum**,
- Pare vapeur type VARIO sur l'ensemble de la charpente assurant une parfaite étanchéité à l'air pour la protection et l'amélioration des performances des isolants. Compris bandes adhésives, adhésifs spécifiques, collerettes et toutes sujétions. Perméance 20cm > Sd > 4m. Recouvrement et raccordement avec membrane en plafond, compris toute sujétion de pose en respectant le sens de migration,
- Rallonge de suspentes type intégra 2 pour permettre la réalisation d'un espace technique pour la distribution électrique,
- Finition BA15 THD sur ossature en respectant les normes parasismiques en vigueur.
- Traitement des joints et bandes armées, calfeutrements, coupes, ajustages.
- Compris toutes sujétions au droit des traversées.

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Rampant du brisis du toit

2.2.1.3. [Ébrasement des lucarnes](#)

Mise en œuvre d'un doublage intérieur des ébrasements des lucarnes comprenant :

- Isolant polystyrène expansé épaisseur 20mm,
- 1x BA13 collé sur les ébrasements latéraux et en linteau

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Lucarnes en brisis

2.2.1.4. [Doublage intérieur des piédroits](#)

Mise en œuvre d'un doublage sur l'ensemble des murs extérieurs en piédroits comprenant :

- Un isolant en laine minérale th32 de 120mm d'épaisseur, **R=3,75m2.k/w minimum**
- Un frein vapeur de type Vario Xtra, compris bandes adhésives, adhésifs spécifiques, collerettes et toutes sujétions de pose en respectant le sens de migration,
- Une contre cloison permettant un plénum de 4,5 cm pour passage des gaines électriques,
- 1 plaques de plâtre en BA 15 mm THD, classées M1 et posées sur toute la hauteur.
- Renforts transversaux et couvre-joint par bande et renforts longitudinaux sur les angle
- Traitement des joints et bandes armées sur arêtes compris raccords, calfeutrements, coupes, ajustages,
- Compris enduisage prêt pour lot peinture.

Mode de métré : m2

Localisation : Doublage intérieur des piédroits, 1,20m ht

2.2.2. [Cloisons plâtre 98/48 – EI60](#)

Prestation dito pos.1.1.1

CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

Fourniture et pose d'ouvrages constitués de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique et d'isolation de type PLACOSTYL

- Parements double en plaques de plâtre cartonnées, soit 4 x BA13 standard – CF1h, yc habillage de la tranche de dalle au droit de la trémie d'escalier créée.
- Incorporation d'un matelas isolant en laine minérale 45mm,
- Traitement des joints par bande et enduit, prêt pour le lot peinture

Hauteur maximum : 3,80m

Support partie basse /haute : Dalle béton

Indice acoustique : $Rw+C= 47$ dB

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : cloisonnements bureaux, encloisonnement escalier

2.2.3. Faux-plafonds

2.2.3.1. Réfection plafond Wc

Réparation de plafond existant suite à dépose d'une cloison dans le Wc

- Remplacement des éléments inutilisables après dépose
- Adaptations du système porteur si nécessaire, ajout d'ossatures primaires complémentaires,
- Cornière de rive neuves contre nouveaux cloisonnements,
- Plaquage dito existant, plafond lisse
- Enduisage, ponçage et préparation des supports

Finition : prêt pour le lot peinture

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : WC

2.2.3.2. Trappes de visite

Trappe de faux-plafonds 500x500mm

- Fourniture et pose de trappes de faux-plafond « invisibles », de dimension 500x500mm, constituées d'un cadre métallique fixe et d'une partie mobile décrochable, prémontée avec une plaque de plâtre identique aux plafonds perforés et/ou lisses, avec bras d'arrêt.
- Mise en œuvre selon prescriptions du fabricant.
- Y compris sujétions d'adaptation et de finition dans les plafonds.

Mode de métré : A l'unité

Localisation : suivant besoin des lots fluides

2.3. Réhabilitation logement conciergerie en bureaux

2.3.1. Isolation thermique par l'intérieur

2.3.1.1. Plafond CF sous plancher bois – REI 60

2.3.1.2. Doublage thermique de la toiture

2.3.1.3. Ébrasement des lucarnes

2.3.1.4. Doublage intérieur des pignons

Dito pos. 2.2.1.1, pos. 2.2.1.2, pos. 2.2.1.3, pos. 2.2.1.4

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Ancien logement conciergerie

2.3.2. Cloisons plâtre 98/48 – EI60

2.3.2.1. Cloisons dito pos. 1.3.2

2.3.2.2. Bouchement de baie

Condamnation d'ouverture à l'aide d'une cloison type PLACOSTYL dito pos. 1.1.1.

Bouchement de baies dans l'épaisseur complète de la maçonnerie existante, compris finition et raccords d'enduit plâtre (2 faces) en parfaite continuité avec les existants.

Finition : prêt pour le lot peinture

2.3.3. Faux-plafonds

2.3.3.1. Faux-plafond fixe acoustique

Prestation dito pos. 1.4.2

Fourniture et pose d'un plafond acoustique suspendu

Plafond non démontable, en plaque de plâtre perforée, type Delta Linear de Knauf, ou équivalent, comprenant :

- Ossature primaire et secondaire en profilés d'acier galvanisé, y compris réservations (façon de chevêtres)
- Laine minérale 60mm en plénum,
- Plaques perforées entières (pas de découpes), à bords feuillurés, pose par emboîtement et sans traitement de bande, épaisseur 12,5mm, compris rebouchage plâtre de perforation en pourtour des équipements techniques encastrés et en périphérie des pièces sur 10 à 15cm de largeur,
- Perforations en continu sur la totalité de la plaque (12/20/66) à 19,60% de perforation avec voile de fibre noire au verso, mises en œuvre perpendiculairement à l'ossature par vissage à l'aide de vis et capsules diamètre 12mm,
- Compris découpes pour incorporation diverses, luminaires, etc..
- Échafaudages roulants et tous moyens pour travail en hauteur à la charge du présent lot,
Coefficient d'absorption : $aw = 0,8$

L'architecte se réserve le droit de choisir un autre motif de perforation et modèle de plaque avec taux de perforation équivalent, ses choix seront confirmés en phase EXE suivant le calepinage définitif.

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Bureaux, suivant plan

2.4. Réaménagement espace club en 2 salles, Étage 3

2.4.1. Cloisons plâtre 98/48 – EI60

Prestation dito pos. 1.1.1

Fourniture et pose d'ouvrages constitués de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique et d'isolation de type PLACOSTYL

- Parements double en plaques de plâtre cartonnées, soit 4 x BA13 standard – CF1h, yc habillage de la tranche de dalle au droit de la trémie d'escalier créée.
- Incorporation d'un matelas isolant en laine minérale 45mm,
- Traitement des joints par bande et enduit, prêt pour le lot peinture

Hauteur maximum : 3,00m

Support partie basse : sur dalle béton

Support partie haute : sous plancher

Indice acoustique : $Rw+C = 47$ dB

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Tête de mur et local rangement

2.4.2. Réfection d'empreinte des cloisonnements démolis

Réalisation d'enduits sur les murs en plafonds en réparation des dégâts occasionnés par les démolitions intérieures et suivant nécessités à déterminer sur le chantier

La reprise des empreintes des anciennes cloisons démolies comprend :

- Nettoyage de la surface des parements comprenant un éventuel revêtement,
- Piquage éventuel et comblement des divers trous afin d'avoir un support droit prêt à recevoir l'enduit,
- Mise en œuvre d'un enduit plâtre traditionnel, épaisseur adaptée pour raccord avec l'existant,
- Les joints et les raccords avec les cloisons ou plafond seront traités y compris profils de finition
- Complément éventuel de laine minérale pour les doublages intérieurs impactés
- L'application se fera conformément au DTU et règles de l'art

Finition ; Prêt pour le lot peinture

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Empreintes des cloisons démolies

Réhabilitation partielle des locaux de la CCI de METZ
CCTP - Lot 02 : Plâtrerie, Faux-plafonds

Pièces annexes

Annexe : Plans AME

Annexe : CDPGF LOT 02

Annexe : PLANNING AME

A, le

Mention « Lu et Approuvé »
(Cachet et signature)
L'ENTREPRISE :

Mention « Lu et Approuvé »
(Cachet et signature)

LA MAITRISE D'ŒUVRE :